

A Marseille, le 19 juin 2020

Objet : Courrier de soutien à l'enregistrement au RNCP d'un Titre de Gestalt thérapeute

Madame, Monsieur,

En tant que Directrice générale de l'Anef Provence, je souhaite par la présente lettre vous témoigner l'intérêt pour notre association d'avoir recours à un professionnel bénéficiant d'une certification de gestalt-thérapeute.

Cette collaboration se matérialise depuis 2019 au travers de deux axes :

- L'analyse de la pratique professionnelle pour l'équipe cadre - 7 chefs de service.
L'approche apportée par le professionnel permet pour chaque chef de service de penser/repenser son positionnement professionnel tout en s'appuyant sur une dynamique de groupe mais sans éluder et tout en respectant et en accompagnant la part d'intime inhérente à ce type de travail. Il est à noter que cet accompagnement est à l'unanimité apprécié des cadres depuis le début de l'année, là où 3 autres intervenants aux approches différentes n'avaient pas réussi en 18 mois à initier une telle cohésion de groupe.
- L'accompagnement individuel d'une cadre technique.
L'intervenant, par des séances d'accompagnement individuel, permet dans ce cadre de faire évoluer cette professionnelle dans ses positionnements managériaux qui jusqu'alors étaient majoritairement conflictuels. L'apport d'un gestalt-thérapeute est indéniable au regard de l'importance de se concentrer dans cette démarche, sur la manière dont la personne en tant que professionnelle mais aussi en tant d'individu interagit avec son environnement qu'il soit personnel, professionnel ou social.

Ces deux expériences nous confortent dans l'apport d'une telle pratique au sein d'un environnement professionnel. Indéniablement, elles ont eu un effet bénéfique sur les individus tout autant que sur le collectif.

Anaïs Jacoby

Directrice Générale

ANEF PROVENCE
DIRECTION

178, cours Lieutaud - 13006 MARSEILLE
Tél. 04 91 36 53 50 - Fax 04 91 36 53 53
contact@anef-provence.com
SIRET : 501 410 427 00014

